

aussi, de manière général. Les commissaires demandent d'amender le document présenté ce jour avec le détail des visites occasionnelles pour le CSE de juin.

Il n'est pas normal que dans certaines escales, il n'y ait pas de suivi des salariés, ni aucun retour de certains médecins « inter-entreprises ». Nous demandons une présentation en CSE des obligations de résultats de ces médecins.

Présentation du Rapport sur la Radioactivité au sein des escales du CC présenté par Mr E. Langlet et Mme Fabienne Gahon PCR Cargo et CC

C'est notre PCR Cargo qui a rédigé le rapport sur la radioprotection 2022. Air France transporte des colis radioactifs et a l'obligation de présenter un bilan et de protéger ses personnels. Sont concernées les DOM, escales Corse et Orly.

Orly : 599 colis transportés, en légère augmentation/2021. L'export des colis des escales DOM et Corse reste faible, 39 colis sur l'année. Sur tous les colis figure un TI (transport Index) qui donne le niveau d'exposition des agents. Les colis transportés ont 1 TI maximum de 10.

A noter : le TI moyen est de 1,9. Agents formés en escale, un ou 2 contrôles aléatoires à l'ARR mis en place depuis le début de l'année.

Nos commentaires et interventions: *Sujet important qui a toujours fait l'objet d'une attention particulière de l'inspection du travail et des médecins. Nous notons l'absence de l'inspecteur en intérim !! Les commissaires demandent la liste à jour des référents en escale ainsi qu'une formation spécifique pour nos collègues de la piste avec des rappels réguliers. La Direction nous renvoie vers le e-learning « Matières dangereuses » qui comporte un item spécifique sur le sujet. Un incident a été rapporté à l'ASN (Autorité Nucléaire) en 2022, un AKE débarqué avec perte de sa traçabilité !! Le CSSCT n'a pas été informé ce que nous déplorons. Même si nous avons à nouveau un PCR interne, nombreuses interrogations et inquiétudes sont évoquées alors que la Direction nous dit que tout est sous contrôle !! Demande des commissaires que le DU soit à jour dans les escales concernées.*

Information et Consultation sur les grilles horaires Pôle Client au sein de l'Escale de Marseille présenté par Messieurs C. Elie (chef d'escale MR) et M. Roth (Responsable Exploitation Pôle Client)

Les grilles actuelles ne couvrent plus la charge, trop de régulation horaire. Besoin d'une meilleure couverture du besoin avec une stabilité des plannings. Un travail participatif concernant de nouvelles grilles a débuté dès janvier 2023 avec les OS et les personnels pour une mise en production en janvier 2024. Plusieurs grilles proposées (PT et TP) ajustées pendant les groupes de travail avant de les soumettre au vote. Pour la 100%, celle avec un rythme 4/2 a été retenue, taux de prod pratiquement identique, taux de sujétion en hausse diminution du nombre de lignes (10 lignes iso 18 lignes), aucun jour OFF isolé iso 6 actuellement, rythme plus régulier, 4 jours travaillés maximum, Week-end réguliers. Les

grilles Temps partiels découlent de celle à 100%. Un REX est prévu au bout de 2 mois afin d'apporter des modifications si besoin.

Nos commentaires et interventions: *Nous saluons le travail participatif et la prise en compte des desideratas des personnels. Même si les prises de service ont diminué, elles sont encore nombreuses pour couvrir les besoins. La Direction sera vigilante sur le sujet. Nous saluons le retour du médecin du travail et notons qu'il y aura un REX (ressenti des agents et de la médecine du travail) dans les 2 mois qui suivront la mise en place avec possibilité d'amélioration. Afin de diminuer la pénibilité, il aurait fallu avoir 3 repos iso 2 pour les 100%.*

Information sur le projet du Cœur d'Aéroport de Marseille *présenté par Messieurs C. Elie (chef d'escale MR) et M. Roth (Responsable Exploitation Pôle Client)*

Le terminal ne répond plus aux standards internationaux. Construction de la jonction sur le parvis qui reliera les 2 terminaux (1 et 2). Toutes les zones d'ENR seront dans la jonction avec une zone centralisée au niveau des PIFS. Remise aux normes en terme de sécurité (trieur bagages etc.). Déménagement ENR AF septembre 2023. Zone d'EMB AF inchangée. Le Transfert de toutes les activités aura un impact dans les temps de déplacement (10 min de plus pris dans le dimensionnement). Les équipes vont subir une situation transitoire entre septembre 2023 (modification de la zone ENR et LL) et mai 2024 (déménagement définitif).

A noter : nouveaux matériels si besoin, nouveaux matériaux pour les nouveaux locaux. Conservation du PIF pour les personnels côté EMB. Participation des personnels afin de tester nouveaux prototypes à ENR. Com. régulière auprès des équipes, SharePoint partagé avec les personnels afin de suivre les évolutions et le calendrier. Un Forum est prévu, distribution d'un mémo individuel. Plan de prévention à venir. Visites prévues à partir de la mi-juin suivant l'évolution des travaux. Les agents peuvent candidater pour devenir ambassadeur du projet et devenir relais pour les agents. Maintien d'un comptoir servicing avec 3 positions iso 7. La réserve sera approvisionnée chaque semaine par le service logistique, WC public à proximité des banques ENR. Mini salle de pause avec coin cuisine, fontaine à eau et photocopieuse à proximité des équipes.

Nos commentaires et interventions : *Nous nous assurons auprès de la Direction qu'il n'y a aucun impact actuellement pour nos collègues pendant les travaux. La Direction nous confirme que les travaux bruyants (gros œuvre) ont lieu la nuit et que les personnels ne sont pas impactés par les travaux (pas de bruit, ni de poussière etc) , ce qui explique qu'il n'a pas eu de plan de prévention. Le Chef d'escale conviera les commissaires CSSCT à des visites.*

